



COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Rouen, le 3 décembre 2020

#1JEUNE1SOLUTION : SIGNATURE DE CONTRAT PEC JEUNE ET MISE EN ŒUVRE DE LA GARANTIE JEUNES PAR LA MISSION LOCALE DE L'AGGLOMÉRATION ROUENNAISE

Dans le cadre du plan de relance #1jeune1solution, qui vise à accompagner les jeunes vers l'emploi, le préfet de la région Normandie s'est rendu à la Mission Locale de l'Agglomération rouennaise à Maromme, le 3 décembre 2020, pour la signature d'un contrat Parcours Emploi Compétences (PEC) Jeune.

C'est l'EHPAD Castel Saint Jacques qui accueille la jeune femme bénéficiaire du dispositif. Celui-ci s'adresse aux jeunes éloignés du marché de l'emploi (âgés de moins de 26 ans) et aux jeunes reconnus travailleurs handicapés (jusqu'à 30 ans inclus).

À l'issue de cette séance de signature, le préfet de la région Normandie a pu également s'entretenir avec dix jeunes qui bénéficient du dispositif de la Garantie Jeunes.

Déployé par les missions locales, ce dispositif s'adresse aux jeunes de 16 ans à 26 ans, en situation de précarité, qui ne sont ni en emploi, ni en formation, ni en études. Pour favoriser leur insertion dans l'emploi, ils sont accompagnés de manière intensive et collective et bénéficient de mises en situation professionnelle. Cet accompagnement est assorti d'une aide financière pour faciliter leurs démarches d'accès à l'emploi.

Dans le cadre du plan de relance #1jeune1solution, le Gouvernement augmente les moyens financiers alloués aux missions locales pour permettre une hausse du nombre d'entrées en Garantie Jeunes. Ainsi, le nombre total de bénéficiaires potentiels sera porté à 200 000 jeunes accompagnés en 2021 contre 100 000 cette année.

**Cabinet du préfet
Service régional et départemental
de la communication interministérielle**

Tél : 02 32 76 50 14
Mél : pref-communication@seine-maritime.gouv.fr

7, place de la Madeleine
76036 ROUEN Cedex